

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2009

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2009/10-C/5
8 octobre 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2009 – BOLIVIE 108360

Relèvement à l'intention des ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par des catastrophes naturelles à répétition

Nombre de bénéficiaires	200 000
Durée du projet	24 mois (juin 2009–mai 2011)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	10 947 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	8 768 944
Coût total pour le PAM	12 258 557

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes): M. P. Medrano tél.: 066513-2323

Attachée de liaison: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

1. La Bolivie subit les phénomènes climatiques El Niño et La Niña qui frappent la région de manière cyclique. Ces dernières années, trois catastrophes naturelles majeures ont tué, blessé, déplacé les populations et causé d'immenses dégâts aux logements, aux infrastructures et à l'agriculture, ravageant les moyens d'existence de 700 000 personnes. Les petits exploitants agricoles et les populations autochtones tributaires de la production de subsistance ont été les plus éprouvés. En 2008, la flambée des prix des produits alimentaires a été un choc supplémentaire pour les populations qui peinaient déjà à subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels quotidiens.
2. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 108360 répondra aux besoins des ménages ruraux dont l'insécurité alimentaire s'est accrue après au moins deux années consécutives de catastrophes naturelles et qui n'ont pas pu reconstituer leurs moyens d'existence. Elle ciblera les groupes autochtones, les paysans pratiquant une agriculture de subsistance et les travailleurs agricoles sans terre.
3. L'IPSR, qui donne suite à une demande du Gouvernement sollicitant un appui pour ses actions de redressement, est conforme aux stratégies nationales de redressement et de protection sociale, y compris le plan de lutte contre la pauvreté extrême, le Programme national "Zéro sous-alimentation" et le plan national de reconstruction et de relèvement 2008-2010. Il a été conçu en recourant à une approche participative englobant les familles concernées, les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies et les partenaires coopérants.
4. Les objectifs de l'intervention sont les suivants:
 - appuyer le redressement et le rétablissement des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire (Objectif stratégique 3);
 - appuyer et renforcer la résistance aux chocs des communautés les plus sujettes à l'insécurité alimentaire en mettant en place des filets de sécurité et en créant des avoirs (Objectif stratégique 2);
 - améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes ciblées, ainsi que des enfants de 2 à 6 ans (Objectif stratégique 4);
 - maintenir à l'école les enfants scolarisés dans le primaire (Objectif stratégique 3); et
 - renforcer les moyens gouvernementaux de planification préalable, d'évaluation et d'intervention dans le contexte des situations d'urgence (Objectif stratégique 2).
5. Les quatre composantes de l'intervention sont les suivantes:
 - i) **Rétablissement et protection des moyens d'existence.** Des activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation seront lancées pour aider à reconstituer les moyens d'existence ainsi qu'à renforcer la résistance aux chocs et l'adaptation au changement climatique dans les zones exposées aux catastrophes.
 - ii) **Éducation, nutrition et santé de base.** Une composante concernant la santé et la nutrition maternelles et infantiles contribuera à l'amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes ciblées ainsi que des enfants de 2 à 6 ans. Les activités d'alimentation scolaire diminueront le risque de retrait des enfants, en particulier des filles, de l'école.

- iii) **Développement des capacités de planification préalable et d'intervention d'urgence.** Le PAM apportera un appui technique au Gouvernement pour évaluer les besoins, mettre en œuvre une assistance alimentaire d'urgence et en assurer le suivi. Ce sera là un moyen de garantir une intervention efficace en cas de choc et une planification préalable appropriée des situations d'urgence qui engendrent des crises alimentaires.
 - iv) **Secours en faveur des victimes de nouveaux chocs.** Le PAM prépositionnera des stocks pour faciliter une réaction rapide en cas de catastrophe naturelle, situation qui dépasse souvent les capacités d'intervention des pouvoirs publics, en particulier au niveau local.
6. La stratégie prévoit de passer progressivement le relais aux programmes de développement social du Gouvernement. Les conclusions de l'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence réalisée en janvier 2009 ont été utilisées pour la conception et le ciblage géographique du projet et serviront de référence pour en mesurer les résultats.